

QUELS FINANCEMENTS POUR VOS POLITIQUES CYCLABLES ?

VERSION COLLECTIVITÉS

Mise à jour : janvier 2023



Avec le soutien de :



APPEL A PROJETS « CONTINUITES CYCLABLES »



Cet appel à projets annuel du Fonds Mobilités Actives finance la réalisation de travaux et études préalables d'aménagements pour rompre les discontinuités cyclables notamment sur les axes structurants et proposer des itinéraires sécurisés pour franchir des points durs (ouvrages d'art, intersections complexes).

Cet appel à projets vient en complément de la dotation de soutien à l'investissement (DSIL) qui peut notamment financer des aménagements cyclables non éligibles à l'appel à projets ou les cofinancer lorsqu'ils sont particulièrement structurants.

Conditions : projets doivent être inscrits dans une politique cyclable cohérente à l'échelle du territoire. Les demandes des territoires peu denses seront privilégiés.

Taux de co-financement (minimum de 100 000 euros) :

- 15 % maximum en secteur dense
- 50% maximum en secteur moins dense

Date limite de candidature pour l'AAP Hauts-de-France : 21 avril 2023

En savoir plus :

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Cahier%20des%20charges%20et%20annexes%20.zip>

GENERATION+ REV3

rev³

Ce dispositif de subvention permanent s'adresse aux lycées publics et privés, aux établissements régionaux d'enseignement adaptés.

Cet appel à projets vient en complément de la dotation de soutien à l'investissement (DSIL) qui peut notamment financer des aménagements cyclables non éligibles à l'appel à projets ou les cofinancer lorsqu'ils sont particulièrement structurants.

Il peut soutenir des projets pédagogiques relatifs à la mobilité inscrits dans le temps long (minimum 1 année scolaire). Les élèves doivent être activement impliqués dans la conception et si possible la mise en œuvre des projets financés.

Il est bienvenu que les projets aient une approche systémique et traitent de plusieurs thématiques associées (ex : écoconception, nouvelles pratiques de mobilités, impact climat, ...)

Taux de financement

Subvention de fonctionnement de 3 500 € maximum

Subvention d'investissement de 2 000 € max.

Cofinancement max 90% et deux projets maximum par établissement

En savoir plus : <https://rev3.hautsdefrance.fr/dispositif/generation-rev3/>

APPEL A PROJETS DÉVELOPPER LE VELOTOURISME

Ce programme financé par Destination France vise à soutenir le développement des Véloroutes et des services dédiés (aire de service, label accueil vélo) pour les utilisateurs autour de 3 volets :

- Soutenir l'effort d'investissement des offices de tourisme, sites touristiques et haltes fluviales, situés à 5 km d'un itinéraire inscrit à un schéma, par le déploiement du stationnement vélo, dans l'objectif d'un référencement par la marque « Accueil Vélo ».
- Accompagner les acteurs publics dans la création d'aires de service le long d'itinéraires cyclables.
- Aider les comités d'itinéraires, collectifs regroupant collectivités territoriales et établissements touristiques à réaliser des études portant sur l'une de ces trois thématiques (mise en sécurité des voies existantes, promotion d'itinéraires auprès des touristes et professionnels, préfiguration de nouveaux tronçons).

Taux de financement :

- Pour les investissements : 55 % des coûts maximum (plafond : selon les investissements)
- Pour les études : 70 % des coûts maximum (35 000 € plafond)

Date limite de candidature : Décembre 2023 mais les fonds disponibles sont limités. Les premiers dossiers déposés seront traités en priorité.

En savoir plus : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/developper-velotourisme>

LES PROGRAMMES CEE



Les Certifications d'Économies d'Énergie sont un dispositif d'État qui demande aux fournisseurs d'énergie de financer des actions en faveur de la transition,

OBJECTIF EMPLOYEUR PRO-VELO	Accompagner les employeurs publics et privés à développer une culture vélo en leur sein : financement d'équipements (stationnement, ...) et animations auprès des salariés	https://employeurprovelo.fr/
O'VELO / GOOD WATT	Permettre aux salariés de découvrir et tester sur la durée des Vélos à Assistance Électrique	https://energies-demain.com/programme-ovelo/

Alvéole Plus vise à déployer 100 000 places de stationnement sécurisées et abritées pour les vélos.

Le programme propose des financements via les CEE ainsi que des actions de conseil et de formation pour accompagner leur déploiement auprès des bénéficiaires

Publics éligibles :

Copropriétés privées, écoles et établissements d'enseignement, gares et pôles d'intermodalité, logements sociaux, espaces et sites publics, espaces pour les livreurs à vélo

Conditions :

Les emplacements vélos doivent être sécurisés, abrités, éclairés, spacieux et fonctionnels.

Taux de financement :

Pour le stationnement, jusqu'à 50% de l'investissement HT pour les ZFE. Jusqu'à 40% hors ZFE. Pour le conseil à la définition du projet et la formation des bénéficiaires, prise en charge à 100%

Date limite de candidature : décembre 2024

En savoir plus : <https://alveoleplus.fr/>

GENERATION VELO



Génération Vélo est un programme de financement éligible aux CEE destiné à soutenir le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. Il vise à faciliter la mise en place de formations par des intervenants agréés. L'objectif est de permettre aux enfants de 6 à 11 ans d'apprendre à se déplacer à vélo en autonomie et en sécurité.

Publics éligibles : Collectivités

Taux de financement :

- Jusqu'à 50% du prix des interventions (plafonné à 850 euros par cycle)
- Prise en charge à 100% des formations (plafonné à 3 personnes par structure ou collectivité)

Date limite de candidature : décembre 2024

En savoir plus : <https://generationvelo.fr/>